



19 février 2020

Communiqué

RESULTATS ANNUELS 2019

Chiffre d'affaires : 0,7 M€

Résultat d'exploitation : - 0,6 M€

Ce communiqué présente les résultats de la société Spir Communication relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon les normes comptables françaises, examinés par le Comité d'audit et arrêtés par le Conseil d'administration le 19 février 2020.

Les procédures d'audit menées par les commissaires aux comptes ont été effectuées et leur rapport d'audit relatif à la certification est en cours d'émission.

Résultats de l'activité

en millions d'euros	2018	2019
Chiffre d'affaires	1,1	0,7
Résultat d'exploitation	(2,2)	(0,6)
Résultat financier	(0,2)	0,1
Résultat exceptionnel	80,1	0,1
Impôts	0,3	0,0
Résultat net	77,9	(0,4)

Evènements significatifs de l'exercice

Depuis la cession de la société Concept Multimédia (opérant le site Logic-Immo.com) au groupe Axel Springer réalisée le 1^{er} février 2018, la société Spir Communication n'a plus d'activité opérationnelle et ne détient plus aucune filiale ni actif opérationnel(le).

Au cours de l'exercice 2019, la société Spir Communication a constaté une réduction du poste « Participations » net de provisions pour 51,092 millions d'euros qui provient des opérations relatives à sa filiale Spir Médias, à savoir la dépréciation des titres Spir Média pour 4,666 millions d'euros du fait d'une distribution de dividendes de 4,677 millions au profit de Spir Communication et la réduction du capital de Spir Médias de 46,426 millions d'euros, payée par compensation avec l'avance en compte courant consentie par la société Spir Communication.



19 février 2020

En outre, la société Spir Communication a décidé de ne plus produire de comptes consolidés par application de l'Article L.233-17-1 du Code de commerce : en effet, suite aux différentes cessions des sociétés du groupe Spir intervenues ces dernières années, la société Spir Communication ne détient plus que Spir Médias, Spir Médias 2, et la SCI les Oiseaux. Ces filiales sont sans activité opérationnelle, et présentent, tant individuellement que collectivement, un intérêt négligeable.

Données financières bilancielles

Les fonds propres du groupe s'élèvent à 30,4 millions d'euros au 31 décembre 2019. Ceux-ci étaient de 30,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent. Cette diminution provient de la réduction du capital de 21 milliers d'euros, de l'augmentation des réserves de 7 milliers d'euros et du résultat déficitaire de l'exercice de 439 milliers d'euros.

Le chiffre d'affaires de la société Spir Communication s'élève à 0,7 million d'euros, principalement constitué de facturations de sous-locations.

Le résultat d'exploitation s'établit à - 0,6 million d'euros.

Le résultat financier se traduit par un profit de 0,1 million d'euros correspondant à la rémunération des 20 millions d'euros placés sous séquestre.

Le résultat exceptionnel est un bénéfice de 0,1 million d'euros. Il provient d'une reprise de provision pour risque salariés de 0,1 million d'euros.

Le résultat net de la société s'établit à - 0,4 million d'euros.

Variation de la trésorerie sur l'exercice 2019

Les disponibilités s'élèvent à 1,2 millions d'euros au 31 décembre 2019, en diminution de 1,97 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2018.

Cette diminution résulte essentiellement du paiement des dettes nées antérieurement à l'exercice pour 1,5 millions d'euros, et des dépenses engendrées par l'exploitation pour 0,47 millions d'euros.

Evènements significatifs survenus post-clôture

Il est rappelé que dans le cadre de la cession de la société Concept Multimédia au groupe Axel Springer, la société Spir Communication a consenti une garantie de passif contre-garantie à hauteur de vingt millions d'euros (20M€) placés en séquestre, dont les principaux termes ont été décrits dans la note d'information relative à l'offre publique de retrait ayant reçu le visa n°18-297 de l'Autorité des marchés financiers en date du 10 juillet 2018.

Les termes dudit séquestre prévoyaient une libération du montant séquestré (moins les appels en garantie éventuels) en deux temps : de 75% du montant séquestré dans un délai de 10 jours ouvrés à compter du 1^{er} février 2020 et du solde de 25% à compter du 1^{er} février 2023.



19 février 2020

Le 14 février 2020, en l'absence d'appel en garantie intervenu à la date de première libération susvisée, la première tranche de 75%, correspondant à un montant de quinze millions d'euros (15M€), a été intégralement libérée (voir communiqué Société du 14 février 2020).

Perspectives

Comme indiqué lors de ses précédentes communications, il est rappelé que la société Spir Communication n'a plus d'activité opérationnelle et ne détient plus aucune filiale ni actif opérationnel depuis la cession de sa filiale Concept Multimédia.

La société Spir Communication n'a pas l'intention de s'engager dans de nouvelles activités proches de ses activités antérieures ni dans aucune activité nouvelle. L'activité de Spir Communication est donc maintenue pour les seuls besoins de la durée des garanties résiduelles, avec des coûts de fonctionnement prévisionnels annuels globalement similaires à ceux encourus en 2019.

Par ailleurs, au vu des contacts pris et des démarches entreprises, et dans le prolongement des communications antérieures, la société considère qu'il n'existe aucune perspective de cession de Spir Communication permettant une quelconque valorisation de ses déficits.

Il est rappelé que la société Spir Communication attend par ailleurs le remboursement d'une créance de CICE inscrite à l'actif du bilan pour un montant d'environ 9,97 millions d'euros au cours de l'exercice 2020. Dans le contexte rappelé ci-dessus lié à l'absence de toute activité, la société Spir Communication examine actuellement les modalités selon lesquelles elle restituera à ses actionnaires les montants relatifs à la libération de la première tranche du séquestre et au remboursement du CICE au cours du second semestre 2020. Les modalités de restitution et le calendrier définitifs seront précisés par voie de communiqué ultérieur.

Contact

Patrice Hutin
Président – directeur général
patrice.hutin@spir.fr
+33 (0)1 44 71 80 15